

COMMUNE DE ST MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22 - Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2019

Date de convocation : 09 juillet 2019

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

L'an deux mil dix-neuf, le dix-neuf juillet, à vingt heures quarante minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE MÉTAYER, Maire.

Étaient présents : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.
Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, M. Pierre BASTARDIE, M. Bernard DAUGAN, Mme Sonia HUBY, Mme Isabelle LE GOUEVEC, M. Fabien ZETTEL.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.
Absents : M. Hervé DREUSLIN, M. Bruno LESAIGE, M. Aurélien GENAITAY et Mme Erell LISSILLOUR.
Procuration : Erell LISSILLOUR à Brigitte PIERRARD et Hervé DREUSLIN à Sonia HUBY.

Secrétaire de séance : M. Bernard DAUGAN.

2019-07-19/04 – INTERCOMMUNALITÉ : MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICES – ASSAINISSEMENT ET VOIRIE

M. le Maire présente au Conseil municipal une proposition de la communauté de communes Saint-Méen Montauban, dans le cadre d'un marché de prestations de services, concernant :

- la vérification et la maintenance des ouvrages d'assainissement
- le balayage et le nettoyage de la voirie et des abords des complexes communautaires

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas adhérer à ce groupement de commande.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles Le Métayer